# Mairie de Gauville la Campagne

#### **Séance** n°2022 – 4

## COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 04 mai 2022 à 20 h 30 Date de convocation 27 avril 2022

Le **04 mai 2022 2022** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué 27 avril 2022 par le Maire, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Françoise CANEL, le Maire.

Étaient présents : Françoise CANEL, André DUFOUR, Hervé BUREAU, Luc DESHAYES, Marie-Claude FAUDEUX, Jérôme FER, Isabelle LOSSEAU, Vanessa MARIE, Jean-Paul ROULAND, Grégory STEIN, Sandra TOUSSAINT, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Sandra LETELLIER, Benoît RAVON (pouvoir à A Dufour), Sébastien CANIVET (pouvoir à H Bureau) La séance est déclarée ouverte à 20 h 30 M DUFOUR a été élu secrétaire de séance.

#### SIGNATURE DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DU 05/04/2022

Les membres du Conseil Municipal approuvent et signent le PV de la réunion du 05/04/2022

# **DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET (DELIBERATION 2022–S04–D1)**

Le budget primitif ne prévoit pas les crédits budgétaires suffisants au chapitre 16.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de procéder au vote de crédit(s) supplémentaire(s) suivants, sur le budget de l'exercice 2022

## **COMPTES DEPENSES**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
011	615221		Bâtiments	-30 000,00
16	1641	OPFI	Emprunts en euros	30 000.00
023	023		Virement à la section d'investissement	30 000.00
			Total	30 000,00

### **COMPTES RECETTES**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
021	021	OPFI	Virement de la section d'exploitation	30 000,00
			Total	30 000,00

## **DISSOLUTION DU SICOSSE** (DELIBERATION 2022–S4–D2)

Evreux Portes de Normandie reprend la compétence de gestion des gymnases jusqu'ici attribuée au SICOSSE Mme le Maire présente la délibération de dissolution du SICOSSE votée lors de la dernière assemblée générale de mars 2022. Il convient de prendre la même délibération afin que la personne en charge du dossier puisse proposer à la signature du corps préfectoral l'arrêté de dissolution du SICOSSE vers la mi-juin.

Le Conseil à l'unanimité vote cette dissolution.

## TRAVAUX 1B RUE D'AVIRON (DELIBERATION 2022–S04–D3)

Concernant le bâtiment au 1b rue d'Aviron, Mme Canel présente les devis suivants

- reprise de toiture : entreprise Lasalle pour 1 140 € HT
- maçonnerie en reprise de façade et retour : entreprise Cassotti pour 8 280 € HT
- remplacement des porte et fenêtres
  - Art et fenêtres pour 6 173 € HT
  - SMS pour 4 338.56 € HT

Le Conseil accepte à l'unanimité les devis des entreprises Lasalle, Cassotti et SMS, charge le Maire de solliciter un fonds de concours et l'autorise à signer les éléments nécessaires à la conduite des travaux

# CHANGEMENT DES FENETRES DE LA GARDERIE SCOLAIRE (DELIBERATION 2022–S04–D4)

Afin de changer les fenêtres de la garderie, Mme Canel présente les devis suivants :

- Art et Fenêtres 2 074 € HT
- SMS: 2743.44 € HT

Le Conseil accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise SMS, charge Mme Canel de solliciter un fonds de concours et l'autorise à signer les éléments nécessaires à la conduite des travaux

### TRAVAUX DE VOIRIE

Un rendez-vous doit prochainement être pris auprès du Département pour étudier la circulation de la commune. Le Département sera consulté sur les points suivants :

- Un plateau sur le carrefour de la rue d'Aviron et de la rue du Neubourg est-il souhaitable ?
- Quel aménagement pour le carrefour de la rue du Neubourg et rue des Bruyères : faut-il prévoir un plateau, un tourne à gauche, une limitation à 30km/h de la rue des Bruyères, une butte centrale ?
- Que peut-on faire pour les trottoirs trop petits par endroit ?
- Que peut-il être mis en place au carrefour de la rue du Neubourg avec la rue de la gare ? peut-on mettre le passage piéton de la rue du Neubourg sur passage surélevé pour ralentir la vitesse sur la rue du Neubourg ?

## **SUBVENTION (DELIBERATION 2022–S04–D5)**

Mme le Maire présente au Conseil l'association Société libre de l'Eure. Cette association a pour vocation en liaison avec les pouvoirs publics de promouvoir et d'œuvrer à la sauvegarde du patrimoine départemental et des communes. Une subvention de 150 € donne accès à la publication trimestrielle de la revue « Connaissance de l'Eure » pour offrir une meilleure connaissance de la commune et découvrir les richesses du département. Le Conseil vote une subvention de 150 €.

#### **DIVERS**

Le Conseil donne son accord à Mme Canel pour qu'elle demande un devis à Cursus quant à la réfection des peintures intérieures de l'église.

Mme Canel informe le Conseil du souhait d'un habitant d'offrir un vitrail pour l'église.

Un devis sera demandé pour l'achat de nouvelles illuminations de Noël à hauteur de 3 000 €. Il faudra prévoir du feuillard et des rubans leds pour l'église. Ces achats peuvent être présentés à un fonds de concours d'EPN.

Concernant la réalisation du terrain multisports, une information a été distribuée dans la commune pour inviter les habitants à venir consulter le projet et faire part de leurs remarques. L'autorisation d'urbanisme est affichée sur site jusqu'au 19 mai.

La commande médicale pour l'Ukraine arrivera vendredi.

M Dufour présente le projet d'aménagement du bâtiment du 11 bis rue d'Aviron pour en faire un bâtiment technique fonctionnel pouvant accueillir le matériel, tracteur et camion.

Le plan dans l'ensemble convient au Conseil avec quelques petits points à revoir (longueur du garage pour le camion)

Mme Canel donne lecture d'un mail reçu ce jour. Une habitante a constaté l'utilisation de pâte empoisonnée pour chats avec des conséquences sur son chien, le chat du voisin et d'autres chats. Il s'agit d'un délit. La personne sera invitée à déposer plainte. Sur son accord, le mail sera transmis en gendarmerie.

Mme Losseau demande s'il est possible de nettoyer sous haute pression le pont SNCF ou de le repeindre.

Mme le Maire informe le Conseil de la situation d'un habitant rencontrant des difficultés d'ordre privé. Cette personne avait déjà été signalée en mairie. Elle avait été mise en rapport avec les services adéquats pour lui permettre d'y remédier sans qu'elle n'y donne suite.

Mme Canel propose de réduire le temps d'éclairage public avec une extinction des lumières à 23h et une coupure totale sur la période estivale. Le Conseil ne donne pas suite.

Mme Canel remercie la commission fleurissement pour le travail accompli.

Fin de la séance à 22h30